ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Possibilité de faire évoluer le scrutin en le passant sur 2 jours

Question écrite n° 44680

Texte de la question

M. Vincent Rolland interroge M. le ministre de l'intérieur sur la possibilité de faire évoluer le scrutin en le passant sur deux jours. Si l'abstention est un phénomène complexe qui ne connaît pas de solution unique, l'allongement de la durée de vote pourrait motiver certains électeurs à se rendre aux urnes. En effet, beaucoup de citoyens et particulièrement les plus jeunes prévoient de ne pas se rendre aux urnes par manque de temps. Cette indisponibilité est d'autant plus importante que les Français privilégient souvent le week-end pour se déplacer ou profiter de leur congé. Ainsi, organiser le vote sur les journées de dimanche et lundi faciliterait la participation électorale en donnant aux citoyens la possibilité de voter le jour qui les arrange le plus. C'est pour cette raison qu'il souhaite savoir si le Gouvernement a envisagé de faire évoluer le scrutin en l'organisant sur deux jours et ainsi favoriser la participation de tous les électeurs.

Données clés

Auteur : M. Vincent Rolland
Circonscription : Savoie (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44680
Rubrique : Élections et référendums
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 mars 2022, page 1452
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)